

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	24 (1974)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Note sur l'étude des conflits internationaux : à propos de l'histoire du conflit de Chypre de François Crouzet
<b>Autor:</b>	Freymond, Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-86224">https://doi.org/10.5169/seals-86224</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOTE SUR L'ETUDE DES CONFLITS INTERNATIONAUX

*A propos de l'histoire du conflit de Chypre de François Crouzet*

Par JACQUES FREYMOND

En 1955, la Dotation Carnegie pour la Paix internationale avait pris la décision d'entreprendre une série d'études de cas de conflits internationaux. Les objectifs qu'elle se proposait alors méritent d'être rappelés après la publication de la quatrième et dernière des études de cas insérées dans le programme initial<sup>1</sup>. Il s'agissait tout d'abord d'examiner les causes des conflits, d'en dessiner l'évolution en identifiant les facteurs les plus agissants et les multiples influences internes et externes auxquelles ils étaient soumis et, finalement, de tenter d'en reconstituer le mécanisme. Tout cela dans l'espoir de tirer de ces études des observations comparables et susceptibles de conduire aussi bien à une théorie des conflits qu'à des conclusions d'ordre pratique<sup>2</sup>.

L'autre objectif était tout aussi ambitieux. Il s'agissait, en associant dans ces études des politologues de formation et d'orientation fort différentes, de mettre à l'épreuve des méthodes et des techniques empruntées aux diverses sciences sociales.

Le choix des premiers cas fut opéré selon plusieurs critères qu'il n'est pas inutile de rappeler.

*Comparabilité:* Les conflits étudiés se situaient dans la période 1945 à 1955, c'est-à-dire dans un même contexte international; ils présentaient certaines analogies (Sarre – Trieste; France – Maroc ou Grande-Bretagne – Chypre); ils impliquaient parfois le même Etat, ce qui permettait de com-

<sup>1</sup> FRANÇOIS CROUZET, *Le conflit de Chypre, 1946–1959*. Deux volumes, Bruxelles, E. Bruylants, 1973, 1187 p.

<sup>2</sup> Cet espoir devait être exprimé clairement par JOSEPH E. JOHNSON, alors président de la Dotation Carnegie, dans un rapport au Congrès de Rome de l'Association internationale de Science politique: «There was unanimous conviction stated in the Annual Report for 1955/56 that the dangers arising from interstate conflicts are so great, and our ignorance so abysmal, as to furnish more than adequate justification for a thorough study of such conflicts. I might add that subsequent developments in the field of weaponry affecting great-power relationships have certainly confirmed and probably heightened this conviction. In the mid-twentieth century the risks that war involves emphasize the belief that conflicts between nations anywhere in the world is a threat to the peace and security of all. The peaceful resolution of such conflicts is surely more important now than ever before. Greater understanding of the phenomenon of conflict, if it can be achieved would certainly be a contribution to the desired end.» (Texte mimographié.)

parer l'influence des facteurs internes sur l'évolution d'une crise externe; ainsi la réaction française devant les conflits avec la Sarre et avec le Maroc.

Les cas choisis devaient être, d'autre part, *étudiabiles*, par quoi on entendait l'accès aux principales sources écrites et orales. Cette exigence, qui limitait le choix des conflits susceptibles d'être analysés, ne pouvait être entièrement satisfaite, la proximité des événements imposant aux gouvernements et aux principaux acteurs des exigences de discrétion aisément compréhensibles. Mais comme il ne s'agissait pas de restituer l'histoire passée dans tous ses détails et sous tous ses aspects, mais bien plutôt de reconstituer le mécanisme d'une évolution, les auteurs des études purent s'acquitter de leur tâche d'historiens d'une manière satisfaisante. Disons même que, quel que soit le jugement qu'on portera sur l'apport de ces études à la théorie, elles ont été en mesure de fournir une contribution utile à la connaissance de l'histoire des relations internationales contemporaines. L'étude du conflit de Chypre de François Crouzet en fournit une démonstration convaincante.

On avait espéré pouvoir limiter la recherche dans le temps, ce qui avait également une influence sur la sélection des cas. Cette limitation avait le double effet d'éliminer les conflits de trop grande dimension, afin de se rabattre sur des cas dont on supposait qu'ils pouvaient être circonscrits et d'imposer – mais c'était là une illusion – certaines restrictions dans les investigations. La diversité des conditions dans lesquelles les auteurs allaient travailler, les obstacles très variables que posait l'accès aux sources ont eu pour conséquence d'étaler la publication des résultats des recherches sur une période qui s'étend de 1959 à 1973. Un cas, pourtant particulièrement intéressant, a dû être abandonné: celui du conflit anglo-iranien.

Ainsi, la base sur laquelle on pourrait appuyer une étude comparative est bien étroite<sup>3</sup>. On avait envisagé de l'élargir et les nombreuses discussions qui ont eu lieu lors du lancement de l'entreprise révèlent des ambitions beaucoup plus vastes. On s'était attaqué au problème de la typologie des conflits sur lequel tant de politologues se sont depuis lors affrontés. On avait ainsi envisagé quatre catégories de conflits:

1. Conflits ayant pour objet des revendications territoriales.
2. Conflits relevant directement de l'opposition entre l'Est et l'Ouest.
3. Les questions coloniales.
4. Les conflits de caractère économique.

Mais la remarque avait été aussitôt faite que certains conflits entraient dans deux ou plusieurs catégories. L'interpénétration des intérêts économi-

<sup>3</sup> Rappelons ici les titres des trois premières études dans l'ordre des publications, sous les auspices du Centre européen de la Dotation Carnegie: JACQUES FREYMOND, *Le conflit sarrois, 1945-1955*, 1 vol., Bruxelles, Ed. de l'Institut de sociologie Solvay, 1959, 437 p.; STEPHANE BERNARD, *Le conflit franco-marocain, 1943-1956*, 3 vol., 391, 287 et 403 p., Bruxelles, Ed. de l'Institut de sociologie, 1963; JEAN-BAPTISTE DUROSELLE, *Le conflit de Trieste, 1943-1954*, 1 vol., Bruxelles, Ed. de l'Institut de sociologie, 1966, 647 p.

ques et politiques est, de toute évidence, constante. De même est-il fort difficile de délimiter, dans la période contemporaine, l'influence du conflit entre l'Est et l'Ouest. En fait, l'extension du champ des relations internationales à l'ensemble du globe et la disparition progressive de *no man's lands* rendent de plus en plus compliquée, si ce n'est même impossible, la localisation des conflits réputés «locaux».

Un autre essai de classification se fondait sur deux critères: caractère des Etats ou entités nationales et nature de leurs différends. Il distinguait quatre types de conflits:

1. Conflits de type classique entre deux Etats au sujet d'un territoire disputé (Sarre, Trieste, Cachemir).
2. Conflits opposant une puissance européenne à un Etat d'Afrique ou d'Asie (conflit anglo-égyptien, conflit anglo-iranien).
3. Conflits opposant une puissance coloniale à un mouvement insurrectionnel sur un territoire qu'elle contrôle (France - Maroc, France - Algérie, Royaume-Uni - Kenya, Chypre).
4. Conflits qui sont, en fait, des guerres civiles dans le cadre de la guerre froide et où l'intervention des grandes puissances joue un rôle très important (Corée, Formose, Indochine).

Cette classification, plus précise que la précédente, soulevait, cependant, le même type de réserves. Ainsi, on voyait aussitôt que le cas de l'Indochine appartenait à deux catégories et qu'il n'était pas certain qu'on pût classer le conflit entre le Royaume-Uni et le Kenya ou Chypre dans la même catégorie que les conflits franco-marocain ou franco-algérien.

De plus, ces premiers essais de classification ne mentionnaient pas d'exemples de conflits à l'intérieur du système socialiste et en Amérique latine où la crise cubaine allait bientôt mettre à nu un conflit colonial d'un nouveau type entre Etats semi-dépendants et puissances à économie dominante. Ils n'incluaient pas le cas extraordinairement complexe du Moyen Orient.

En fait, toutes les typologies de conflits proposées depuis lors se sont heurtées aux mêmes objections. C'est ce que constatait J.-B. Duroselle dans un bilan provisoire qu'il dressait en 1969 d'une série d'études consacrées aux conflits internationaux publiées dans la *Revue française de Science politique* depuis 1964. Les seize «rubriques» présentées couvraient, comme il le relevait, «une large part des combinaisons possibles de conflits affectant l'ensemble du système international et des «subsystèmes» plus ou moins circonscrits, plus ou moins durables qui le composent». Une analyse comparative s'imposait, que J.-B. Duroselle faisait précéder de l'observation suivante: «Au début de la publication, nous avons proposé une classification logique et empirique à la fois des types de conflits. Les auteurs, travaillant sur les réalités, ont d'ailleurs presque tous conclu que les conflits qu'ils étudiaient étaient complexes et représentaient simultanément

plusieurs types que nous suggérions.»<sup>4</sup> François Crouzet fait la même constatation à propos du conflit de Chypre, dans des réflexions qu'il vaut la peine de citer: «S'il participe à plusieurs types de conflits internationaux, il ne se rattache proprement à aucun d'entre eux. A certains égards, c'est un conflit «colonial»: le statut de Chypre était celui d'une colonie de la Couronne britannique; son dénouement rappelle le *pattern* que l'on observe dans beaucoup de conflits de ce type; le mouvement nationaliste cypriote grec a été stimulé par le courant d'émancipation des peuples coloniaux après la seconde guerre mondiale et s'est réclamé des mêmes mots d'ordre d'autodétermination. Cependant, la classification du conflit de Chypre parmi les conflits coloniaux peut être critiquée comme basée sur des critères trop juridiques et formels; ce conflit n'a pas résulté de l'éveil d'une nation nouvelle – il n'existe pas de nation cypriote – mais des aspirations des Grecs de Chypre à l'union avec la Grèce (Enosis), la minorité turque de l'île les imitant ensuite en demandant le retour de celle-ci en tout ou partie à la Turquie; on avait donc à Chypre non pas une nation en formation, mais deux fragments de nations existantes qui réclamaient non pas l'indépendance – slogan classique des nationalismes coloniaux – mais le rattachement à des Etats existants qui, en plus, étaient des Etats européens.»<sup>5</sup> C'est ce qui fait dire à François Crouzet qu'il s'agit de phénomènes irréalistes différents des nationalismes coloniaux et qui devraient être classés plutôt dans la perspective des mouvements nationaux qui ont caractérisé l'histoire européenne du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, et dont certains s'insèrent dans la lutte séculaire entre chrétiens et musulmans. Le conflit de Chypre est, par certains aspects, une nouvelle péripétie de la Question d'Orient, mais à une époque caractérisée par le «reflux de la puissance impériale britannique». Les nuances de l'analyse font ressortir la complexité des problèmes posés et du même coup les limites de la typologie.

Cela ne signifie certes pas que les essais de classification doivent être tenus pour inutiles. Ils constituent au contraire un auxiliaire indispensable de la recherche et fournissent même à l'auteur de très précieux termes de référence dans l'analyse de situations et lors de l'élaboration de la décision. On en trouvera des exemples très suggestifs dans la présentation par J.-B. Duroselle de plusieurs types de déclenchement des conflits: déclenchement par décision; déclenchement par occasion; déclenchement par contrecoup, déclenchement par maturation, ou dans la typologie des stratégies et des tactiques conflictuelles<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> J.-B. DUROSELLE, «Les conflits internationaux. Bilan d'une rubrique», dans *Revue française de Science politique*, vol. XIX, No 4, août 1969, pp. 832–848.

<sup>5</sup> FRANÇOIS CROUZET, *op. cit.*, p. 21–22.

<sup>6</sup> J. B. DUROSELLE, *Le conflit de Trieste*, *op. cit.*, pp. 435–439 et 462–492. Voir encore le tableau, p. 450, où Duroselle présente une intéressante typologie des conflits fondée sur les deux critères des «motivations» et des «modalités». Cf. dans *Etudes polémologiques*, octobre 1971, l'article consacré aux recherches sur l'agressivité mondiale (1967 à

On avait envisagé également, au départ de l'enquête de la Dotation Carnegie, de préparer l'étude comparative en insérant les études de cas dans un cadre théorique ou, si cela ne se révélait pas possible, en établissant une liste de thèmes à traiter et des questions auxquelles on souhaitait recevoir des réponses utilisables pour l'établissement d'une théorie des conflits.

On soumettait ainsi les questions suivantes:

- Influence des structures économiques et sociales des Etats en cause.
- Influence des formes de gouvernement sur l'évolution des conflits.
- Influence des traditions et des méthodes diplomatiques.
- Rôle des moyens de communication.
- Relation entre les tensions à l'intérieur des Etats et l'évolution d'un conflit international.
- Rôle des «tiers», Etats ou organisations internationales.

Certains ont proposé des schémas plus élaborés. Quincy O. Wright<sup>7</sup>, par exemple, envisageait l'étude des conflits internationaux sous quatre angles différents :

1. Les relations entre les partis en présence, ce qui impliquait en particulier un examen de la distance qui les sépare du point de vue technologique, stratégique, juridique, idéologique, social, culturel, psychologique et en fonction de leur attitude face au recours à la guerre (*war expectancy distance*).

---

1969), pp. 14 ss. Les chercheurs, sous la direction de GASTON BOUTHOUL, se sont référencés à la classification établie par J.-B. Duroselle et donnent ainsi (p. 36) les résultats auxquels ils sont parvenus pour quatre conflits majeurs :

1. *Guerre du Vietnam* (1961– ). Conflit territorial à motivation économique, idéologique, nationale (et, en ce qui concerne les USA, de puissance), conflit d'action, national. Déclenchement par décision et maturation.

2. *Guerre israélo-arabe* (1967– ). Conflit territorial à motivation économique, idéologique, nationale et de puissance. Conflit d'action, national. Déclenchement par décision.

3. *Guerre du Nigéria-Biafra* (juillet 1967 à janvier 1970). Conflit territorial (sécession) à motivation économique, idéologique (religieuse) et nationale (ethnique). Conflit de réaction (contre le pouvoir central et national). Déclenchement par maturation.

4. *Guerre en Angola* (1961– ). Conflit territorial (sécession) à motivation idéologique (système politique) et nationale (race). Conflit de réaction (contre la puissance coloniale). Déclenchement par maturation.

Ce tableau ne nous ouvre pas des perspectives encourageantes sur l'application de la classification Duroselle. Tout d'abord parce que les indications données ne nous apportent rien de bien neuf sur les caractéristiques des conflits et surtout parce qu'elles sont contestables. On peut, en effet, avoir des opinions différentes de celles de Gaston Bouthoul et de ses collaborateurs sur les caractéristiques de ces conflits. Et on peut même avancer que les protagonistes de ces conflits ne s'entendent pas forcément ni sur les critères, ni sur leur application. Pourquoi dire que la guerre israélo-arabe de 1967 est déclenchée par décision? C'est ne regarder qu'une partie du processus de déclenchement! Et pour qui y a-t-il «action» ou «réaction»? Cela dépend du point de vue auquel on se place.

<sup>7</sup> QUINCY O. WRIGHT, *Memorandum on International Conflicts*, Carnegie Endowment for International Peace, 1955 (Miméographié).

2. La structure interne et la politique des Etats impliqués.
3. Les procédures disponibles et les procédures utilisées pour l'ajustement des intérêts opposés.
4. Le caractère des relations internationales à l'époque prise en considération.

Edgar E. Furniss Jr., également consulté par la Dotation Carnegie<sup>8</sup>, recommandait aussi une évaluation des diverses catégories de distances (géographique, économique, culturelle, politique, idéologique, militaire) qui constituent ce qu'il appelle la «distance stratégique». A son avis, l'étude des conflits devait être concentrée sur le contexte international et s'appuyer sur des faits observables tels que les déclarations des gouvernements et les décisions prises. Il suggérait également de construire quelques modèles d'interaction.

Karl Deutsch<sup>9</sup>, comme J.-B. Duroselle d'ailleurs, estimait que l'attention devait être portée sur la décision, dont il s'agissait de reconstituer le processus en identifiant non seulement les hommes chargés de la décision, mais les influences du milieu, de l'opinion et des circonstances et en reconstituant le contenu et le mouvement des informations sur lesquelles se bâtiennent les images de la situation en fonction desquelles la situation est prise.

Les responsables des études, on le constate, n'ont pas manqué de conseils, et encore passons-nous ici sous silence les échanges de vues nombreux qui ont eu lieu au sein des comités consultatifs créés au moment du lancement de l'entreprise et qui ont soutenu les auteurs dans leurs recherches<sup>10</sup>. Ces débats, dans lesquels historiens, politologues et sociologues se sont parfois opposés avec quelque vivacité, ont été utiles. Les uns et les autres ont reconnu la nécessité de procéder tout d'abord à la reconstitution historique du conflit, d'en présenter les causes profondes, d'identifier les protagonistes, hommes ou groupes. On s'est entendu sur une démarche visant à insérer le conflit dans ses contextes nationaux et internationaux, à en établir la courbe et surtout à dégager la succession des décisions importantes et des tournants sur lesquels devaient porter plus particulièrement les investigations.

Mais il n'en reste pas moins que ces quatre études ont été marquées par la forme d'esprit de leurs auteurs, tout autant que par la nature des conflits qu'ils analysaient. Le sociologue a mis l'accent sur le comportement des groupes. Les historiens sur le mécanisme du conflit. L'étude théorique qui couronne l'ouvrage de Stephane Bernard, comprend un volume. Celle où

<sup>8</sup> EDGAR E. FURNISS JR., *Memorandum on Interstate Conflicts*, Carnegie Endowment for International Peace, 1955 (Miméographié).

<sup>9</sup> KARL W. DEUTSCH, *Memorandum on Interstate Conflicts*, Carnegie Endowment for International Peace, 1955 (Miméographié).

<sup>10</sup> Il faut souligner ici le rôle important joué par John Goormaghtigh, Directeur du Centre européen de la Dotation Carnegie, dans la préparation et la conduite de ces études.

J.-B. Duroselle applique les théories de conflits au cas de Trieste compte plus de 150 pages<sup>11</sup>. L'auteur du conflit sarrois a fondé son étude analytique sur une explication aussi systématique que possible du rôle des hommes, des groupes, de l'opinion, des facteurs économiques et affectifs dans la prise des décisions «fondamentales» qui marquent les tournants du conflit pour souligner en conclusion l'utilité de l'analyse des processus d'interactions cumulatives au travers desquels un conflit se noue. François Crouzet, au contraire, n'a pas jugé qu'il était possible de discerner avec suffisamment de clarté les décisions dites «fondamentales», et il n'est pas exclu de penser que les difficultés qu'il a rencontrées sur ce point aient tenu à la démarche intellectuelle des protagonistes tout autant qu'à la nature du conflit. «Il eut été souhaitable, écrit-il, de faire coïncider les grandes divisions chronologiques avec les «décisions fondamentales» prises par les différents protagonistes. Malheureusement, le maniement de ce critère est difficile; vu l'insuffisance de la documentation, nous saisissions rarement les décisions elles-mêmes, mais plutôt leurs manifestations «extérieures»: discours, déclarations, ouvertures diplomatiques, actes de violence, etc.; de plus, avec cinq protagonistes et une interaction complexe entre leurs initiatives, le nombre élevé des décisions fondamentales eut entraîné une fragmentation excessive de l'exposé. Il a donc semblé raisonnable de se contenter d'une méthode très empirique et assez subjective qui consiste à essayer de reconnaître un petit nombre de grandes phases dont chacune est caractérisée par une tendance dominante dans le déroulement des événements. Ensuite, on a cherché à définir avec précision les points tournants qui séparent ces grandes phases; mais, vu le caractère multilatéral du conflit, on trouve, dans certains cas, moins un tournant unique qu'une période de transition séparant deux grandes phases».

C'est l'historien qui parle et en fait François Crouzet s'est délibérément concentré sur une histoire du conflit de Chypre. Une histoire tout à fait remarquable et qu'on lit aujourd'hui avec d'autant plus d'intérêt qu'elle éclaire de manière saisissante le comportement des protagonistes du nouveau conflit qui vient d'éclater.

Si complexe qu'il apparaisse du fait de l'implication de cinq protagonistes (Chypriotes grecs, Chypriotes turcs, Grèce, Turquie, Grande-Bretagne), le «petit conflit» de Chypre, n'en est pas moins simple à reconstituer dans son déroulement. Crouzet distingue quatre phases:

1. D'octobre 1946 au 15 janvier 1950 (date du plébiscite dans lequel les Chypriotes grecs se prononcent massivement en faveur de l'Enosis), les Chypriotes grecs et la Grande-Bretagne sont en tête à tête. L'ouverture de la crise dans cette phase est largement due à l'initiative

<sup>11</sup> Voir à ce propos l'important compte rendu que STÉPHANE BERNARD a consacré à l'ouvrage de J.-B. Duroselle: «Le conflit de Trieste et l'évolution de la sociologie des relations internationales», dans *Revue de l'Institut de Sociologie Solvay*, Bruxelles, 1968, No 4, pp. 733-776.

- du gouvernement britannique dont le plan de réforme politique constraint en quelque sorte les Chypriotes grecs à se déterminer.
2. Dans la deuxième phase, qui s'étend de janvier 1950 à mars 1955, les nationalistes chypriotes grecs prennent l'initiative, avec l'appui qui s'affirme progressivement de la Grèce, face à un gouvernement britannique «immobiliste», tandis que la Turquie, qui ne veut pas d'une modification du *statu quo*, sort de sa réserve et marque son opposition à l'Enosis.
  3. La troisième phase (1<sup>er</sup> avril 1955 à 14 mai 1957) est celle de la rébellion ouverte des nationalistes chypriotes grecs, de la guérilla, du terrorisme et de la répression. L'échec de la diplomatie et, en particulier, de l'intervention auprès des Nations Unies a conduit à une confrontation armée qui n'apporte d'avantages ni aux uns ni aux autres.
  4. La quatrième phase (mars 1957 à février 1959) est caractérisée par le retour à une négociation dans laquelle la Turquie va prendre une part active et décisive, contraignant les Chypriotes grecs et le gouvernement d'Athènes à une solution de compromis qui exclut en fait l'Enosis que les Turcs considèrent comme un *casus belli*. Un compromis qui résulte du rapport des forces gréco-turques au moment où il est conclu, mais qui n'apaise pas la pression irrédentiste des Chypriotes grecs. L'indépendance de Chypre restera contestée par ceux-là mêmes à qui elle a été imposée. Le conflit rebondira.

Ce bref résumé ne rend évidemment pas compte de la richesse d'une étude à travers laquelle l'auteur, s'appuyant sur une extraordinaire diversité des sources, reconstitue avec une minutie qui descend jusqu'à l'événement quotidien les péripéties des luttes dans lesquelles gouvernements et populations, diplomates, soldats, guérilleros s'affrontent pendant de longues années. François Crouzet a démontré, sans nul doute, qu'il était possible de faire de la très bonne histoire des relations internationales de l'après-guerre.

La question qui se pose, puisqu'il s'agit d'une étude de conflit entreprise dans le contexte que nous avons rappelé, est de savoir quelle est la contribution de cet ouvrage d'un historien à la compréhension des conflits et, pour des esprits plus ambitieux ou plus tournés vers la pratique, à leur prévention et à leur solution.

Nous répondrons aussitôt que cette contribution est importante. Tout d'abord parce que ceux qui s'intéressent essentiellement à la «macro-histoire» ou qui cherchent à dégager des conclusions théoriques ou des règles de comportement ne comprennent pas toujours qu'il n'est pas possible de saisir le jeu des circonstances, d'apprécier les variations de température de l'opinion, de comprendre les conditions dans lesquelles les décisions se prennent, où les réactions s'annulent ou se cumulent, sans entrer dans les détails. Les comportements des acteurs de drames de cette dimension sont parfois logiques sans être forcément rationnels. C'est là une constatation courante, mais qui demande vérification dans chaque cas. Grivas

ne peut être pleinement compris qu'à travers la description de l'organisation de l'EOKA et la relation qui est faite de sa lutte dans la clandestinité. L'archevêque Makarios n'est saisissable – s'il peut être saisi – que par celui qui l'observe en action. L'ambiance dans laquelle se déroulent des négociations comme celles qui eurent lieu en fin d'été 1955 à Londres entre Harold Macmillan, S. Stefanopoulos et F. R. Zorlu, l'influence exercée par l'opinion sur les diplomates, l'ambiguïté qui caractérise les entretiens Makarios-Harding, les circonstances de la libération de Mgr Makarios ne peuvent être rendues accessibles que par la «description». Les schémas classiques présentant le jeu complexe des relations entre l'Etat A et l'Etat B sont peut-être intéressants à étudier pour nous rappeler que l'Etat A cherche à exercer une influence sur la population B tout en l'empêchant d'agir sur la population A. Mais ils n'apportent rien à celui qui n'a pas pris la peine de savoir au préalable comment les choses se sont passées.

François Crouzet, après avoir donné toutes les raisons invoquées par les uns et les autres pour expliquer la décision prise par H. Macmillan de libérer Mgr Makarios – qui ne marque pas, dit-il, un tournant «décisif» de la crise – ajoute cette observation : «Quoi qu'il en soit, la décision de libérer Mgr Makarios ne faisait pas partie d'une politique longuement méditée par le gouvernement anglais (bien que Sir John Harding y eut pensé depuis le mois de janvier). Elle fut prise rapidement, presque à l'improviste ; elle fut, en un sens, imposée par les circonstances. On rapporte même qu'il régnait alors une grande confusion dans les milieux officiels, notamment à Chypre, et que certains fonctionnaires recommandèrent de libérer l'ethnarque parce qu'ils ne pouvaient imaginer aucun autre moyen de sortir de l'impasse, mais comme une sorte de pari qui permettrait de créer une situation nouvelle et sans avoir d'idée précise sur la politique qu'il conviendrait de suivre ensuite.»<sup>12</sup> L'explication est vraisemblable. Elle est probablement même plus caractéristique du climat qui régnait alors, plus représentative des conditions dans lesquelles des décisions se prennent qu'un catalogue des considérations que les uns ou les autres dressent pour légitimer leur prise de position. On ne traduit pas la confusion en schéma. Tandis que l'histoire peut rendre utilisables les expériences des autres.

Elle peut ainsi, comme en témoigne l'ouvrage de François Crouzet, nous servir de guide dans nos efforts pour mieux comprendre le comportement des hommes et des gouvernements dans la nouvelle crise cypriote. Sa lecture ne nous dit pas seulement qui était le personnage équivoque appelé Sampson qui fut récemment substitué pour quelques jours à Mgr Makarios ; elle nous donne les bases nécessaires à la compréhension de la politique d'un Caramanlis, d'un Averoff, d'un George Papandreu. Il y a là une contribution importante non seulement à la connaissance des acteurs, mais au débat plus général sur la portée et les limites de l'influence exercée par l'homme d'Etat, sur la marge de liberté dont il dispose, sur la relation entre situa-

---

<sup>12</sup> FRANÇOIS CROUZET, *op. cit.*, p. 392.

tions, attitudes et décisions<sup>13</sup>. L'étude de Crouzet nous fournit les données qui nous permettent d'évaluer l'incidence des facteurs internes de la politique grecque sur la politique cypriote de la Grèce. Elle explique la rupture, au premier abord surprenante, avec l'OTAN. Elle éclaire le comportement turc dans la crise de 1974, comportement parfaitement prévisible; elle nous aide à comprendre les raisons toutes simples de l'apparente imprévision britannique. Pas besoin d'aller aujourd'hui chercher bien loin des explications du comportement de la Turquie, de la Grande-Bretagne, des pays de l'OTAN, des Etats-Unis. Surpris par un événement auquel ils devaient être préparés depuis trop longtemps pour que leur attente ne se fut pas relâchée, ils ont, comme on pouvait le prévoir d'après ce qu'on savait de la période antérieure, réagi avec lenteur et détermination en ce qui concerne les Turcs, avec une plus grande lenteur encore et incertitude en ce qui concerne les Anglais. Quant aux Américains et aux Soviétiques, l'étude de François Crouzet montre qu'ils se tiennent en retrait, beaucoup plus que ne le prétendent ceux qui entendent tout expliquer par les mystères de la stratégie indirecte<sup>14</sup>.

Pour répondre à la question que nous nous sommes posée quant à l'utilité de ce type d'étude historique dans la conduite des affaires, on pourrait affirmer que, armés de leur «Crouzet», les hommes qui occupent en 1974 le pouvoir dans les pays concernés auraient pu «calculer» les comportements de leur interlocuteur et des populations et anticiper certaines décisions. Même si on était surpris par un coup d'Etat qu'on voyait pourtant se préparer, on pouvait supposer que les Turcs réagiraient sans précipitation, ce qui devait donner du temps pour éviter d'être pris dans l'engrenage. On pouvait admettre également que les Anglais laisseraient passer ce répit précieux, que l'OTAN serait divisé et que les Américains chercheraient à conserver de la distance sur l'événement.

Quoi qu'il en soit, ce qui doit nous intéresser pour l'étude des conflits, c'est la répétition, dans des circonstances un peu différentes, mais dans le même cadre géopolitique, de certains comportements. L'analyse com-

<sup>13</sup> Voir à ce propos les réflexions présentées par J.-B. DUROSELLE, *Le Conflit de Trieste*, *op. cit.*, pp. 429 ss. et les remarques de STEPHANE BERNARD, dans l'étude citée sur le conflit de Trieste, pp. 762 ss.

<sup>14</sup> FRANÇOIS CROUZET fait à ce propos les remarques suivantes: «J. Meynaud a soutenu que le gouvernement officiel de la Grèce n'était qu'une vitrine constitutionnelle et que le pouvoir effectif appartenait aux Américains, appuyés par le Palais, l'armée et le «clan américain», la Grèce se serait trouvée sous le protectorat de fait des Etats Unis sans l'assentiment desquels aucune décision importante ne pouvait être prise. Dans le cas qui nous occupe, cette conception apparaît tout à fait erronée: la décision du gouvernement grec d'intervenir ouvertement dans l'affaire de Chypre par un recours aux Nations Unies fut prise non seulement sans l'assentiment des Etats-Unis, mais en dépit des conseils, objurgations et avertissements, fort nets. Il est vrai que ceux-ci ne furent présentés que fort tard car il semble que jusqu'au début de 1954, les Américains ne se soient guère souciés du problème de Chypre. Mais bien auparavant les dirigeants grecs s'étaient préoccupés de l'attitude des Etats-Unis et avaient appris que ces derniers ne verraien pas d'un bon œil un conflit entre membres de l'OTAN». *Op. cit.*, p. 354.

parative des diverses crises qui ponctuent le conflit cyriote révèle que les protagonistes paraissent incapables d'apprendre ou d'oublier, et qu'alors même qu'ils savent qu'une solution de compromis est indispensable, qu'elle est possible et pourrait même être satisfaisante, ils s'enferment dans ce qui est un *zero-sum game*.

On en vient donc à s'interroger sur leurs motivations et à reprendre l'examen des facteurs du conflit. Et une fois de plus on constate que le facteur économique ne joue qu'un rôle secondaire. Nous l'avions noté en ce qui concerne la Sarre en relevant la réserve lorraine à l'égard des Sarrois «qui parlent allemand» et en rappelant cette remarque d'un haut fonctionnaire français selon lequel le rattachement économique de la Sarre s'impose «même si l'intérêt économique de l'opération ne s'ajoutait pas à l'intérêt politique»<sup>15</sup>. J.-B. Duroselle aboutissait à des conclusions analogues pour Trieste après un examen des données économiques du problème. «Au total, écrivait-il, les pressions qui s'exercèrent à Trieste même ont été rarement, sauf pour les autonomistes, dominées par des considérations économiques. C'est la psychologie collective, sous la forme de nationalisme, qui a constitué la seule «force profonde» agissante.»<sup>16</sup> François Crouzet, même s'il affirme que «certains facteurs économiques et sociaux ont joué un rôle»<sup>17</sup>, ne diffère pas des autres auteurs dans son évaluation du rôle du facteur économique dans le conflit cyriote. Les trois auteurs constatent en fait que les Sarrois, les autonomistes de Trieste et les Cypriotes grecs ou turcs formulaient des revendications économiques qui s'inséraient dans leurs luttes politiques. Tandis que pour les Français et les Allemands, pour les Italiens et les Yougoslaves, pour les Anglais, les Grecs et les Turcs le facteur économique ne jouait qu'un rôle secondaire.

Ceci nous amène à souligner l'importance prépondérante qu'il faut accorder aux réactions d'ordre affectif et au rôle des considérations de prestige. De l'examen des quatre cas étudiés sous les auspices de la Dotation Carnegie<sup>18</sup>, de seize cas présentés dans la *Revue française de science politique* ou encore du catalogue des quelque cinquante «international disputes» établis par des politologues américains, on arrive toujours à la conclusion que les «émotions collectives» jouent un rôle déterminant. Tant qu'il s'agit de territoires, de frontières, d'intérêts économiques, un arrangement est toujours possible. Dès l'instant que l'existence d'une communauté politique est mise en question soit par une exploitation de ses ressources qui la place ou la maintient en état de sujétion, soit par des actions qui la menacent – ou dont elle croit qu'elles la menacent – dans sa langue, dans sa culture,

<sup>15</sup> JACQUES FREYMOND, *Le Conflit Sarrois*, op. cit., p. 255.

<sup>16</sup> J.-B. DUROSELLE, *Le Conflit de Trieste*, op. cit., p. 527.

<sup>17</sup> FRANÇOIS CROUZET, *Le Conflit de Chypre*, op. cit., p. 87.

<sup>18</sup> A ces quatre études de cas de conflits, on pourrait ajouter également celle de Anthony Alcock dont les conclusions confirment nos observations. ANTHONY ALCOCK, *History of the International Labour Organization*, London, Macmillan, 1971, 384 p.

dans sa religion, dans son idéologie, le conflit change de dimension parce qu'il devient passionnel. Le contrôle d'un territoire, le déplacement d'une frontière prennent donc un caractère symbolique. On réclame des frontières sûres alors qu'il n'y a de sécurité que dans le bon voisinage. On refuse des concessions tactiques de peur qu'elles ne soient transformées par l'adversaire en victoire stratégique. C'est ainsi que se bâtit la théorie des dominos et que se légitime la doctrine de l'internationalisme prolétarien. C'est ainsi que Berlin, qui ne constitue pas en soi un objectif militaire et qui n'a qu'une importance économique relative, devient, parce qu'elle est le symbole de l'unité de l'Allemagne, un enjeu dans la politique des puissances. Chacun s'enferme dans une intransigeance, créatrice de mythes, qui se nourrit d'inquiétude et de frustration.

Peut-être pourrait-on tirer de ces observations des conclusions pratiques. Tout d'abord sur le déclenchement des conflits. J.-B. Duroselle avait, nous l'avons signalé, présenté quatre types de déclenchements : par décision, par occasion, par contrecoup, par maturation, et il avait noté qu'un très grand nombre de conflits se déclenchent après une période de maturation. On pourrait même dire qu'en fait, les cas de déclenchement par décision ou par occasion sont exceptionnels, que tous les conflits peuvent être identifiés en temps voulu et le sont en général – parce qu'ils résultent de contradictions d'intérêts observables et constatées. Si l'on admet que c'est à travers son glissement du plan de la contradiction objective à la réaction subjective, se traduisant en émotion collective, que le conflit se noue, il est possible d'en observer et, théoriquement, d'en empêcher ou d'en retarder la maturation. Il s'agirait alors de surveiller la courbe de température et de veiller à ce qu'elle ne franchisse pas le seuil à partir duquel le conflit explose.

L'état des relations internationales contemporaines montre qu'il s'agit là d'un vœu pie, parce que la plupart des gouvernements sont embarrassés à la fois par les hypothèques de la politique interne et les modifications rapides des rapports de forces entre les nations. Les gouvernements conservateurs britanniques n'avaient pas seulement affaire à une opposition travailliste vigoureuse, mais ils ont dû réexaminer leur politique cypriote en fonction de la révision de leur stratégie imposée par l'évacuation de leurs bases militaires en Egypte et à Suez. Le gouvernement turc, aux prises avec des problèmes internes de modernisation d'une extrême difficulté, a dû faire face à la situation nouvelle qui causait, en 1958, la chute de Noury El Said. Les gouvernements grecs ont été constamment pris entre la pression d'une opposition de gauche qui capitalisait sur le nationalisme et leur souci de ne pas se priver de la protection des Etats-Unis et de l'OTAN. Aucun d'entre eux ne disposait de la liberté d'action qui lui aurait permis de prévenir la montée de la violence.

L'impuissance des gouvernements rend également illusoire le recours à l'arbitrage et à l'intervention des médiateurs. On a beaucoup étudié au

cours de ces dernières années, et souvent de manière intéressante et subtile, les actions de médiation et on ne compte pas les ouvrages et les colloques consacrés à ce problème. Il est même possible de dire qu'en ce qui concerne la technique de la médiation, les informations disponibles sont d'une richesse inégalée. Certains vont même jusqu'à affirmer que les Etats et les organisations internationales ont remporté des succès appréciables dans la prévention, la limitation et même la solution des conflits internationaux<sup>19</sup>.

Il est difficile de partager cet optimisme. Sans doute a-t-il été possible de résoudre, de localiser ou de maintenir sous contrôle certains conflits. Mais les situations explosives restent très nombreuses. Or, le médiateur ne peut pas agir en période d'émotion collective. Son intervention serait possible, voire utile, dans la phase initiale, au moment où la prise de conscience de la contradiction des intérêts n'est pas alourdie par les passions. Mais les gouvernements, qui s'imaginent encore en état de contrôler la situation, ne sont pas disposés à s'en remettre à un tiers. Après il est trop tard et il faut attendre la fin de l'orage pour trouver une solution. J.-B. Duroselle, dans un essai de définition de règles de marchandage tacite, rappelle quelques vérités élémentaires :

«2<sup>e</sup> règle, seul le déroulement du conflit qui fait apparaître les inconvénients du maintien de la tension, amène au moins l'un et généralement les deux adversaires à éléver dans leur hiérarchie des valeurs la notion de rétablissement des relations normales. De *zero-sum game*, le conflit s'oriente donc partiellement vers la formule *non zero-sum game*. Bien entendu, cette évolution ne se produit que si l'un et l'autre des deux camps voient s'évanouir l'idée d'une possible victoire totale (par la force ou par la lassitude de l'adversaire, ou par l'intervention des tiers).

Le corollaire est que, pour admettre l'idée d'un compromis, il faut que démonstration soit faite par le conflit lui-même que l'enjeu total a peu de chances d'être atteint. Cela exige en général du temps.

8<sup>e</sup> règle : la solution à laquelle on parvient est très souvent celle qui paraît la plus vraisemblable au début à un observateur sans passion».

Cela signifierait, en ce qui concerne Chypre, que les deux principaux protagonistes – Cypriotes grecs et Cypriotes turcs – s'accordent sur l'indépendance d'un Etat cypriote à structure fédérale. La décision se situe donc au niveau local.

---

<sup>19</sup> Cf., entre bien d'autres, *Peaceful Settlement of International Disputes*, Report of a Conference at Ditchley Park, 8-11 January 1971, published by The Ditchley Foundation, 36 pages, ou encore de K. J. HOLSTI, «Resolving international conflicts: a taxonomy of behaviour and some figures in procedure», in *Journal of Conflict Resolution*, Vol. X, No 3, pp. 272-295. Le chapitre publié par HERBERT C. KELMAN sur «The Problem Solving Workshop in Conflict Resolution», in *Communication in International Politics*, Richard E. Merritt (Ed.), University of Illinois Press, 1972, donne une excellente analyse critique de certains exercices in «controlled communications».

Cette constatation nous conduit à souligner l'intérêt pour l'étude des conflits internationaux et du système international en général, d'une distinction systématique entre niveaux de décision, national ou local, régional et mondial. L'observation d'une période d'une durée relativement longue – celle qui s'étend de 1945 à nos jours – révèle non pas tant une tendance, sur laquelle on a trop insisté, à la concentration des forces que des poussées toujours plus marquées débouchant sur la dispersion des centres de décisions, sur la dilution du pouvoir et sur l'affirmation des particularismes. La plupart des conflits de cette période – et non pas seulement les conflits coloniaux – sont plus ou moins directement des manifestations de cette poussée des particularismes, analogue à ce qu'on appelait au XIX<sup>e</sup> siècle le mouvement des nationalités et d'une revendication généralisée non pas seulement de l'autodétermination, mais d'un droit à la participation.

Or, du fait qu'on mettait l'accent sur la bipolarité et sur la hiérarchisation des puissances, calculée en fonction de leurs moyens nucléaires, de leur étendue géographique, de leur population, de leur PNB, on a été amené à interpréter des crises locales au niveau des prises de décisions mondiales, à insister par conséquent sur les interventions extérieures, sur les pressions exercées par les puissants, sur les manœuvres de la stratégie directe et indirecte. Il serait donc utile d'entreprendre de nouvelles études historiques de cas de conflits locaux ayant pour objectif de saisir les causes internes des tensions et de voir comment s'opère leur transfert du niveau local ou national aux niveaux régional et mondial. L'histoire du Conflit de Chypre de François Crouzet est un excellent modèle.